

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-006334

179371

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3294 Société : ROYAL AIR MAROC  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : NATEM AHMED  
 Date de naissance : 01/01/1952  
 Adresse : AY L'HABON Rue 16 lot 8. CD  
 Casablanca  
 Tél. : 632098767 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Docteur SAISSI Halima  
Médecine Générale  
701 Bd Oued Dahab Jamiia 9. CD  
Casablanca Tél. 0522 38 55 00  
INPE : 091123042

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 3.10.23

Nom et prénom du malade : CHERATE NATAT Age : 64 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Vulvite - Cryptite

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : NATEM AHMED

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/10/23	C	1	1500	 Dr. Salima Tel. 0522 38 35 01 091 123 042

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p> <b>PHARMACIE AL AHRAM</b>  <b>SEKKAT Rachid</b>          Dr. en Pharmacie          106. Bd. Mekdad Lahrizi          El Houda, Cité Djemaa          15 22 57 88 98       </p>	23/10/23	190,60

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR SAISSI Halima

Médecine Générale

Pose sterilet

Diplome de nutrition  
et Diabétologie



الدكتورة السايسى حليمة

الطب العام

وضع اللولب

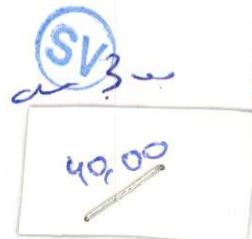
خبيرة التغذية

وداء السكري

Casablanca , le : 31/10/23 : الدار البيضاء , في :

cherate Majat .

40,00 - Gyno dermofa <sup>ارجع</sup>  
1 n.



76,00 - Gyno hydratix pde <sup>ارجع</sup>



PHARMACIE AL AHRAM  
SEKKAT Rachid  
Dr. en Pharmacie  
106 Bd. Mekdad Lahrizi  
Hay El Houda, Cité Djemaa  
Casab <sup>ا</sup> Tél: 05 22 57 88 98

39,00 - Norge 150  
1 kg / sm <sup>ارجع</sup>



25,00 - Froogyp B <sup>ارجع</sup>

190,00 - Norge <sup>ارجع</sup>

Docteur SAISSI Halima  
Médecine Générale  
701 Bd Oued Dahab, Jamila 4  
Casablanca Tél: 05 22 38 55 00  
INPI: 05 123 042

05.22.38.55.00: شارع وادي الذهب جميلة 4 - الدار البيضاء - الهاتف:  
701, Bd Oued Dahab, Jamila 4 - Casablanca Tél.: 05.22.38.55.00